



*à compléter par la chancellerie*

NUMÉRO : Q23.008

TH 676062

DÉPOSÉE LE : 14.12.2023

ATTRIBUTION À : TRAVAUX PUBLICS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :  
14.12.2023

Lieu et date : Savagnier, le 12.12.2023

---

Au nom du ou des groupe/s : Texte

---

Auteur ou premier signataire : Romain Douard

---

Autres signataires (prénoms, noms) : Texte

---

## Question

---

Déneigement : une coordination avec le canton est-elle possible ?

---

### Texte :

---

La répartition des tâches dans le canton de Neuchâtel conduit ses jours à des aberrations. Nous pouvons en effet observer que le travail de nos cantonniers, le long des routes cantonales, est souvent réduit à néant par le canton lors des travaux de déneigement. Il n'est en effet pas rare de constater que les trottoirs qui viennent d'être déneigés par notre personnel se retrouvent, après seulement quelques minutes, recouverts par les remblais de neige produits au passage des camions qui sont en charge du déneigement de la chaussée.

Question : existe-t-il une possibilité de mieux coordonner ces travaux de déneigement entre le canton et la commune ? Cela rendrait service aux usagers (aux piétons en particulier) et éviterait des frustrations à nos employés qui voient leur travail bien mal récompensé.

### La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi.**